



Formation continue adossée

Dates

Octobre 2026

Lieu

Campus La Gaillarde

[2 Place Pierre Viala, 34000 Montpellier](#)

Public

Conseillers agricoles, animateurs et chargés de missions en environnement ou agriculture, chargés de programme européen, chargés de missions en politiques agricoles en collectivité territoriale, demandeurs d'emploi

Responsable pédagogique

Pauline LECOLE et Gwenolé LE VELLY

Lien web



Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

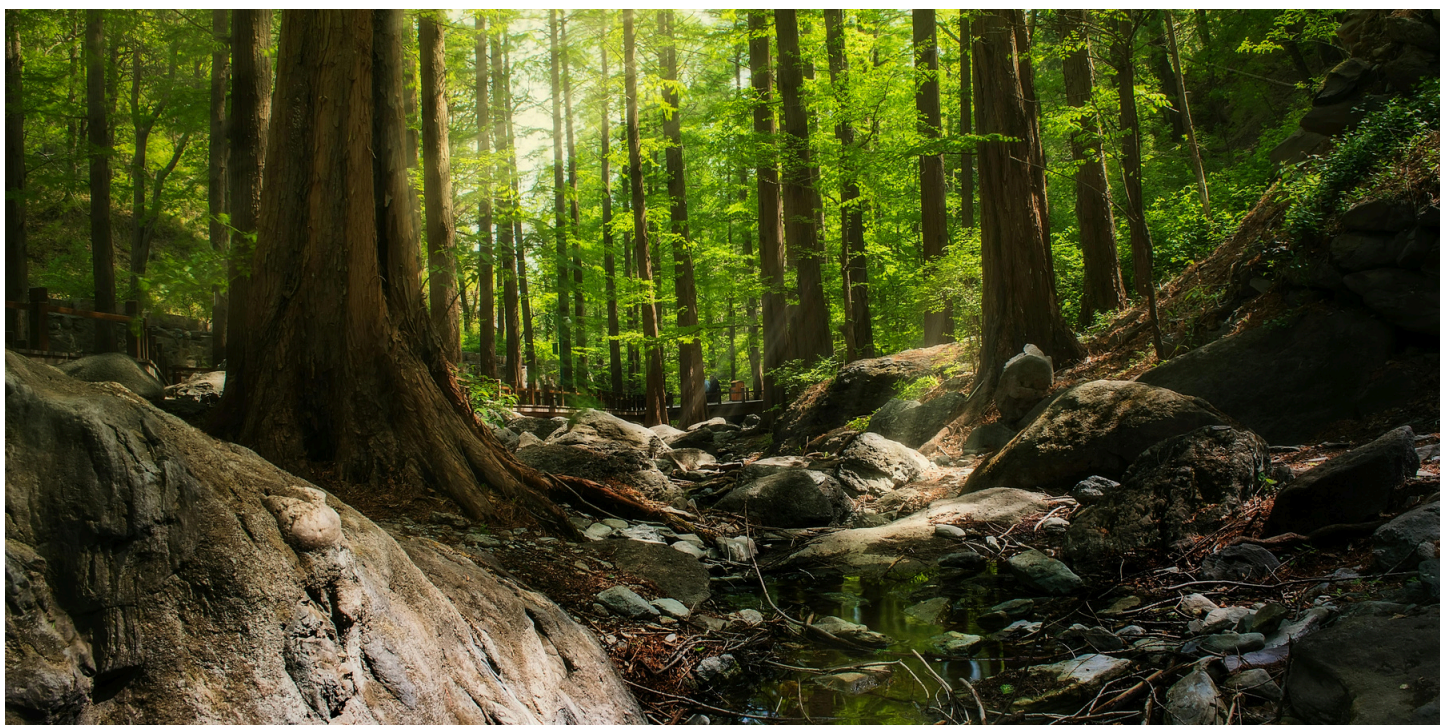
Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013



Objectifs

Les objectifs de ce module sont les suivants :

- Acquérir une connaissance approfondie et une capacité d'analyse des politiques publiques agricoles, agro-alimentaires et rurales, avec une attention particulière aux réformes récentes de la PAC, ainsi qu'aux liens entre agro-environnement et gestion des territoires.
- Connaître les bases de données disponibles sur l'agriculture et le territoire en France et en Europe.
- Connaître le fonctionnement des filières énergétiques et se familiariser avec le développement de projet EnR.

Contenu et programme

Lors de ce module, seront étudiés :

- Introduction et cadre institutionnel de mise en oeuvre de la PAC
- Réalisation d'un diagnostic environnemental régional
- Prise en compte de l'environnement dans l'histoire de la PAC
- Contenu du Plan Stratégique National
- Présentation et appropriation des bases de données régionales
- Rôle de la DRAAF dans la PAC : focus Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC)
- Circuit d'un dossier PAC
- Identification des dispositifs et des acteurs
- Rôle de la Région dans la PAC

Modalités pédagogiques

Alternance de cours, travaux dirigés et interventions de professionnels.

Conditions d'admission

Pré-requis : Bonne connaissance des acteurs et institutions du monde agricole, notions d'économie agricole.

Fiche de candidature à compléter et à envoyer à pauline.lecole@supagro.fr

À noter

Cette formation se déroule en présentiel avec les étudiants ingénieurs de 3^e année de l'option Terppa (Territoires, ressources : politiques publiques et acteurs) et CADe (Conception d'agrosystèmes durables).

Tarifs

1 750 €

Les repas, les hébergements et les déplacements ne sont pas pris en charge par L'Institut Agro Montpellier.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujéti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge VIVEA, agents CIRAD ou INRAe : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - le 13 mars 2026